

Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de OBERDORF-SPACHBACH

DATE DE CONVOCATION : Le 17 décembre 2009 à 20 heures.  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de :  
Monsieur le Maire, Gilbert LIEHN

Nombre de conseillers en exercice : 10  
Présents : 7

Étaient présents :  
Mmes HUHNS Béatrice et MICHEL Simone  
MM. BRICKA Bernard, FERBACH Dominique, Gilbert LIEHN, RICHERT Robert, RUTSCH Charles

Absents excusés : CHASSERE Dany, NIESS Albert, OTT Olivier,

### **1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente**

Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 novembre 2009 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Convention ATESAT**

Ayant entendu l'exposé du Maire relatif au renouvellement de la convention concernant l'ATESAT (assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire),  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, estime qu'il n'est plus nécessaire de souscrire à la mission d'assistance dans le cadre de l'ATESAT et décide de ne plus renouveler la convention.

### **3. Convention pour la gestion financière et le fonctionnement du RPI**

Le Maire rappelle à l'assemblée, que suite à différentes réunions de concertation entre les maires des trois communes concernées par le RPI, il a été décidé de mettre en place une gestion commune des frais de fonctionnement et du personnel ATSEM au prorata du nombre d'élèves de chaque commune.

Une convention a été rédigée en ce sens.

Après avoir pris connaissance du document, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité la convention pour la gestion financière et le fonctionnement du RPI et autorise le Maire à la signer.

### **4. Subvention à l'association des œuvres scolaires**

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- décide d'allouer une subvention d'un montant de **22 euros** à l'association des œuvres scolaires de Wissembourg,
- charge le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2010.

### **5. Subvention à l'association Fruits, Fleurs et Nature de Woerth et environs**

Sur proposition du Maire, et après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

- décide d'allouer une subvention d'un montant de **1 350 euros** à l'association Fruits, Fleurs et Nature de Woerth et environs
- charge le Maire d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2010.

### **6. Programme des travaux patrimoniaux 2010 / Forêt communale**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le programme des travaux d'exploitation, avec état prévisionnel des coupes, ainsi que le programme des travaux patrimoniaux concernant la forêt communale pour l'année 2010.

Le montant de ces travaux non subventionnables s'élève à 4 290,72 €TTC, dont 2 045,40 €d'investissement et 2 245,32 €d'entretien

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de faire réaliser la totalité des travaux,
- d'autoriser le Maire à signer le programme des travaux d'exploitation,
- de charger le Maire à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2010.

### **7. Divers**

- Conseil d'école: Dominique FERBACH fait un compte rendu de la réunion du 10 novembre 2009
- Laetitia LIEHN et Carole BALIEUX sont déléguées des parents d'élèves suppléantes
- Effectifs : 58 élèves en maternelles et 120 en primaire
- Projet d'école : "de la trace à la production : outils, aides et soutien pour la réussite de tous".

- PPMS : plan de sûreté des élèves et des personnels en cas de risque majeur pour l'environnement : la commune d'Oberdorf-Spachbach a fourni tout le matériel. Un exercice de mise en confinement sera réalisé en cours d'année.
- Bilan des évaluation du CP: les résultats sont assez satisfaisants
- Fête scolaire : spectacle le 19 juin 2010
- Bus 2010 : les transports scolaires ne seraient plus payés par le Conseil Général ?
- ECOTRAL : rapport de gestion de la période du 30/4/2008 au 29/4/2009 :
  - une seule intervention est à signaler pour cette période
  - des zones d'ombres dans la rue principale nuisent à la sécurité, des travaux seraient nécessaires
  - les anciens luminaires du lotissement ont été remplacés
  - le réseau comporte 9 ouvrages supplémentaires
  - certaines sources lumineuses vont disparaître d'ici 2015, il est nécessaire de lancer un programme de remplacement
- Raccordement d'Oberdorf-Spachbach à la station d'épuration de Gunstett. Suite à un courrier qui lui a été adressé, le SDEA donne les informations suivantes :
  - la traversée de la Sauer sera réalisée suivant les préconisations du dossier de déclaration de travaux en rivières approuvé par les services de la DDAF en 10/2009 ;
  - le problème de déstabilisation des fondations du lavoir sera examiné plus précisément par le Conseil Général et un projet de restauration du lavoir sera soumis au syndicat de curage de la Sauer
  - la réfection des enrobés de la rue du Lavoir sera réalisée sur toute la largeur de la chaussée.
- Fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement : montant de la dotation 25 397,86 €
- Dotation Globale d'équipement des communes pour le remplacement des luminaires rue des vergers et lotissement : 25 % de la dépense, soit 1 887,45 €